

1-Vérification de vos thermomètres de travail

Pour des températures de – 20°C à 150°C

Vérification complète (de 2 à 5 points) qui comprend :

- une comparaison à un thermomètre étalon de référence raccordé COFRAC,
- un calcul des corrections à apporter,
- des tests de fidélité, de linéarité, et de dérive,
- une conclusion (conforme ou non conforme) par rapport aux spécifications définies en accord avec l'utilisateur,
- l'établissement d'un procès verbal de vérification.

Vérification réduite (sur 2 ou 3 points) qui comprend :

- une comparaison à un thermomètre étalon de référence raccordé COFRAC,
- un calcul des corrections à apporter,
- une conclusion (conforme ou non-conforme) par rapport aux spécifications définies en accord avec l'utilisateur,
- l'établissement d'un procès verbal de vérification.

2 - Étalonnage de vos masses étalons de travail

Pour des Masses de 1mg à 1kg

La prestation comprend :

- la détermination de la masse conventionnelle et son incertitude (par la méthode de double pesée de BORDA) **par comparaison à une masse étalon de référence raccordée COFRAC**,
- l'établissement d'un procès verbal d'étalonnage
- une conclusion (conforme ou non-conforme) par rapport aux spécifications définies en accord avec l'utilisateur,
- l'établissement d'un constat de vérification.

CONTACT:

MALIVET Régis

tél: 02.51.85.44.44

email: RMALIVET@loire-atlantique.fr